

Vivre à Suze

Octobre 2022 #10

Journal d'information municipale

Pour suivre l'actualité de la commune et des vallées Gervanne-Sye, un site internet : <https://www.gervanne-sye.com/>

Vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, les derniers textes officiels, les informations municipales,...

Agenda /

2022

12 octobre Conseil municipal

11 novembre, 11h Commémoration

23 novembre Conseil municipal

2023

11 janvier Conseil municipal

15 janvier, 14h Voeux de l'équipe municipale

26 février, matin Trail organisé par le Comité des fêtes de Suze

Edito

Ces derniers mois, la commune a été fortement mobilisée par les questions d'urbanisme mais le temps passé à travailler sur ces dossiers a porté ses fruits.

Aujourd'hui, le projet de pylône qui menaçait de dégrader le paysage et le site du vieux village n'a pas abouti.

Un autre dossier a également trouvé une résolution. Il s'agissait d'un projet de construction de deux poulaillers, quartier La Grange. A l'issue de la médiation demandée par la commune, il a été mis fin aux procédures engagées par les différentes parties. Les poulaillers ne se feront pas.

Ces dossiers ont montré combien il est important d'être attentif aux questions d'urbanisme, à tous les niveaux. Il est rappelé dans cet édito qu'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'écriture. Il concernera tous les habitants du territoire de la CCVD. **Nous rappelons qu'il existe en mairie un cahier de doléances destiné à recevoir toutes vos remarques au sujet de l'aménagement de notre commune. Venez y déposer vos observations en attendant de venir assister à la réunion publique qui sera organisée à ce sujet par la CCVD.**

L'équipe municipale

Reportage

La fibre arrive à Suze...

La fibre est annoncée pour 2025. C'est l'entreprise ADN (Ardèche Drôme Numérique) qui est chargée de son déploiement sur notre territoire.

Une première phase d'études démarre avec le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Cette étape est la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois environ.

La phase d'étude permet de relever les adresses de chaque logement sur le terrain, de repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement, de définir le tracé du futur réseau fibre et de signer les conventions de passage avec les propriétaires concernés lorsque le réseau devra passer sur des parcelles privées.

Des travaux d'élagage peuvent donc s'avérer nécessaires pour pouvoir déployer les nouveaux câbles de fibre optique et assurer la pérennité du réseau. Selon la réglementation, ces travaux incombent aux propriétaires des parcelles où sont situés les végétaux. En cas de défaillance du propriétaire, afin de ne pas retarder le déploiement, le Syndicat mixte ADN pourra réaliser l'élagage, à ses frais, sous réserve de l'accord des propriétaires. Cependant, du fait de coûts d'élagage trop importants, certains tronçons risquent d'être écartés du déploiement. Ne pas réaliser l'élagage c'est donc prendre le risque pour vous mais aussi pour les foyers alentours de ne pas être raccordés en fibre optique.

Après les études vient l'étape des travaux. D'une durée d'environ 6 à 9 mois, ces travaux comprennent plusieurs opérations : le génie-civil, lorsqu'il est nécessaire de creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux ou lorsqu'il faut consolider ou



remplacer des infrastructures existantes, le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux supports électriques ou téléphoniques et en souterrain dans les fourreaux, la réalisation des branchements optiques et le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques.

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

À l'ouverture commerciale, soit prévisionnellement en 2025, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, vous pouvez tester votre adresse postale sur l'outil d'éligibilité :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Pour toute questions, vous pouvez consulter la Foire aux Questions d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>
ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN, au 04 82 48 00 18 au prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Actualité communale

Une rentrée pas ordinaire

La rentrée des classes a été un peu perturbée cete année. Une salle de classe n'étant pas utilisable jusqu'à Noël du fait des travaux en cours, il a fallu trouver une solution pour accueillir les 22 élèves de CE1 de CE2. Après avoir envisagé de multiples solutions dans les communes du SIVOS, c'est finalement à Suze que les élèves sont restés. Ils sont installés dans la salle communale et partagent les espaces avec la cantine, le temps de midi.

Pour parvenir à organiser la cohabitation, il a fallu réduire les effectifs de la cantine. Les parents d'élèves ont pu trouver des solutions alternatives. Le personnel et les enseignantes ont aussi dû s'adapter à ces nouvelles conditions de travail. Que chacun soit ici remercié des efforts fournis durant cette période de transition. Bientôt, les élèves pourront regagner leur salle de classe et profiteront d'une salle supplémentaire pour leurs activités. Et la cantine retrouvera toute sa place.



Cette année, le regroupement pédagogique intercommunal accueille :

- 17 élèves en PS et MS à Beaufort
- 21 élèves en GS et CP à Beaufort
- 22 élèves en CE1 et CE2 à Suze
- 21 élèves en CM1 et CM2 à Suze

Exposition à la mairie



Venez découvrir l'oeuvre picturale de Jackie Gorce, une habitante d'Aubenasson qui peint en dilettante des peintures figuratives d'animaux et de paysages selon son inspiration. Vous pourrez admirer la subtilité de son coup de pinceau qui rend compte de la sensibilité de l'artiste.

Accueil des habitants

Fin août, les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis. Cette année, ils étaient huit à venir partager un moment convivial et d'échanges dans le petit jardin public du centre du village. Voilà qui fait encore grandir la population suzoise. Le chiffre du recensement de l'hiver dernier n'est pas encore publié officiellement mais on parlerait de 268 habitants. Affaire à suivre...



Vie associative

Marché du tiroir

Pour leur 8ème édition et après deux ans d'absence, les Marchés du Tiroir ont repris leurs quartiers, place du village, les lundis soir du mois d'août. Depuis leur création, ces marchés se veulent être des espaces de rencontres des habitants du village, de la vallée et des alentours, afin que des liens se tissent dans la convivialité et la bonne humeur.

Comme aux précédentes éditions, des concerts gratuits de qualité étaient au rendez-vous. Merci aux musiciens et programmeurs.

Pour s'adapter aux travaux, les espaces ont été réorganisés. Le marché a été recentré autour de la fontaine et sur le terrain de basket. Vous avez pu y retrouver nos anciens producteurs et créateurs locaux et découvrir de nouvelles propositions.

La zone de gratuité a retrouvé une proximité avec l'ensemble sur l'esplanade du haut, ce qui fut plus agréable pour les bénévoles ; et le prêt d'un Algeco par l'entreprise en charge des travaux, pour stocker les affaires, a simplifié sa mise en œuvre.

Nous remercions tous les agriculteurs qui nous ont prêté leurs champs pour les parkings. Leur situation nous a permis de rendre le centre du village piéton, ce qui a sécurisé les allées et venues entre les concerts, la buvette et le marché. Nous espérons que les riverains ont bien vécu ces soirées. Nous portons intérêt à leurs retours.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré en amont, les jours J et au rangement !

Nous remercions la Mairie et le comité des fêtes pour leur soutien logistique.

Nous réfléchissons déjà à la neuvième édition. Pour que celle-ci se réalise, nous avons besoin de renforts dans les forces vives de l'association ainsi que du soutien des villageois.

Une AG sera programmée courant février 2023. Nous vous tiendrons au courant de la date en fin d'année. Alors bienvenue à toutes les personnes voulant contribuer à la reconduction des Marchés du Tiroir ou nous faire part de leurs remarques.

Enfin, nous remercions tous les visiteurs dont les sourires et les retours nous donnent envie de continuer l'aventure.

L'équipe du tiroir

Contact : tiroirexposants@gmail.com

Comité des fêtes

Le 27 juillet, le comité des fêtes accueillait en amont du festival du conte de Bourdeaux le spectacle intitulé « Poésie en écho ». Les quelques participants (beaucoup moins nombreux que les moustiques !) ont pu assister à un spectacle participatif.

Un mot lancé par une personne du public (sourire, cirque...) et la conteuse choisissait parmi presque mille textes, très soigneusement rangés dans un carnet, un poème ou un conte sur le thème proposé. Puis en chantant ou en contant, elle transportait tout le monde dans un monde imaginaire, accompagnée par un musicien qui improvisait des mélodies avec des instruments venus des 4 coins du monde.

Un très agréable moment qui a permis de s'évader loin des tracasseries du quotidien le temps d'une soirée.



Du côté des commissions

Groupe de projet "Cimetières"

Depuis le 14 juillet 2022, un nouveau règlement des cimetières a été mis en place après avoir été adopté en conseil municipal.

Il rappelle notamment les droits à une sépulture dans les cimetières de Suze mais aussi que tous les travaux doivent être l'objet d'un dépôt de déclaration en mairie. L'esprit du nouveau règlement est de conserver le caractère naturel, simple et de verdure des cimetières de Suze.

La nouveauté de ce règlement est que les terrains vont être concédés aux personnes ayant droit à une sépulture sous forme de concession familiale ou sous forme de concession collective (réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession) ou sous forme de cavurnes pour y déposer les urnes cinéraires. La concession peut être d'une durée de 15 ou 30 ans et son prix est selon le tarif en vigueur au moment de l'achat ou du renouvellement.

La régularisation pour tous les terrains accordés par le passé se fera dans le temps à chaque nouvelle inhumation. Cette régularisation sera obligatoire afin de respecter les règles imposées par la loi.

Pour plus de renseignements, les conseillers municipaux de la commission cimetières peuvent vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

Un cimetière paysager ?

La ville de Niort, dans les Deux-Sèvres, a créé en 2014, le cimetière naturel de Souché, dans un cadre champêtre et arboré. L'esprit dans lequel ce nouveau cimetière est organisé fait penser à nos trois cimetières communaux qui eux, datent de bien plus longtemps !

Comité consultatif "Vie culturelle et sociale"



En cette journée villageoise du 14 juillet, jour de fête nationale, organisée aux Jaux, les Suzoises et les Suzois ont été invités à partager des jeux et un repas. Les participants ont eu à identifier de vieux outils qu'utilisaient autrefois les paysans de la contrée et qui avaient gentiment été mis à disposition par le musée des machines agricoles, situé aux Berthalais. Le repas consistait en une délicieuse soupe au pistou, préalablement préparée le matin même par une quinzaine d'habitants, sous la houlette de Lucette Piaud.

Chansons, musique et danses animées par le duo Donin-Thévenet ont contribué à l'ambiance conviviale et à la bonne humeur du rassemblement villageois. A la fin de la soirée la motivation pour recommencer l'année prochaine était grande !



Cavurnes destinées à accueillir les urnes cinéraires, dans le cimetière naturel de Souché

Actualité communale

Travaux de voirie

La route départementale D70A qui relie Beaufort, Suze et Mirabel et Blacons est en train de changer d'allure. Elle devient une voie prioritaire. Les travaux de signalisation et d'implantation de balises sont exécutés par la DDT.

Travaux aux Jaux

Les travaux continuent et avancent ! Livraison prévue de la salle de classe, au rez-de-chaussée, pour le mois de janvier. Le logement de type T4 attend d'accueillir une famille courant mars. Il est déjà possible de faire acte de candidature auprès de la mairie. Une lettre de présentation et de motivation est à fournir, ainsi que les pièces usuellement demandées.

Réunions de quartiers

La série de réunions de quartiers s'est poursuivie et s'est achevée aux Jaux le 24 septembre. Au bout de 18 mois, tous les quartiers de la commune ont été visités. Sept rencontres se sont tenues. Plus de cent habitants y ont pris part et disent y avoir trouvé un intérêt.



Rendez-vous d'ici deux ans pour de nouvelles rencontres dans les quartiers de la commune.

Les échanges qui ont eu lieu entre les habitants du vieux village ont amorcé une réflexion sur l'éclairage public. Depuis, à titre expérimental, les lampadaires sont restés éteints au vieux Suze.

Lors de la réunion aux Jaux, ce point aussi a été abordé. Il a été convenu de réduire le temps de l'éclairage public dans le village. L'extinction des lampadaires a été fixée à 21h.

Noces à Suze !



Noces d'or :
50 ans et un jour après, Maryse et Jean-Pierre Court ont renouvelé leurs vœux d'engagement.



Le 21 juillet, Mathilde Nicot et Benjamin Babarit se sont dit oui.

Besoin de joindre l' élu d'astreinte ? 07 83 47 43 80

Les élus assurent une présence en mairie tous les vendredis après-midi et se rendent disponibles à d'autres moments sur rendez-vous, si besoin.

secretariat@mairie-suze.fr